



# Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

N°1

VIE CITOYENNE

SERVICES PUBLICS

VIE ÉCONOMIQUE

## Dossier développement durable : les économies d'énergie

TERRITOIRES & PROJETS

VIE LOCALE / CADRE DE VIE

CULTURE, SPORT & PATRIMOINE

JUILLET/AOÛT 2014

# Sommaire

# Edito

## INFOS PRATIQUES / AGENDA 3

## VIE CITOYENNE 4

- Commémoration du 8 mai 1945 4
- Journée nationale de la résistance 4

## SERVICES PUBLICS 5

- Opération Tranquillité Vacances 5
- Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 28 mai 2014 6-7
- Orientations du Budget Primitif 2014 8-9

## VIE ÉCONOMIQUE 10

### DOSSIER

- Développement durable : économisons ensemble notre énergie 10-13

## TERRITOIRES & PROJETS 14

- Travaux en cours dans les écoles 14
- Révision du Plan local d'urbanisme (PLU) 15

## VIE LOCALE / CADRE DE VIE 16

- Centre Social 16
- Ecoles et petite enfance 17
- Associations 18

## CULTURE, SPORT & PATRIMOINE 19

- MJC 19
- Atelier Jeune Théâtre 19
- Coupe de France de Warhammer 20
- RCSP 21
- Fête locale 22

## EXPRESSION LIBRE 23

## TRIBUNE LIBRE 24

Chers concitoyens,

Au nom de l'équipe majoritaire, nous tenons à renouveler nos remerciements à celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance.

Après une période transitoire où il a fallu que nous prenions connaissance des dossiers en cours, nous avons à cœur de passer de la théorie à la pratique en mettant en œuvre les points et orientations majeurs du programme que vous avez choisi.

Dans le premier numéro de ce nouveau magazine dédié aux Salvétains, vous pourrez retrouver dans chaque rubrique les projets en cours et à venir, avec ce mois-ci un dossier spécial développement durable et économies d'énergie.

La période estivale est riche en rendez-vous : après une fête de la musique qui a eu lieu le 21 juin dernier et qui sera un événement annuel pour les Salvétains, va arriver la fête républicaine du 14 juillet, pour finir, fin août, avec la fête locale. Ces moments privilégiés de partage, d'unité et de proximité, sont nécessaires à l'enrichissement de la vie locale et associative.

Notre volonté est d'être proche de vous pour construire ensemble La Salvetat de demain. Notre intention est de vivre ce mandat au plus près des Salvétains en leur rendant la parole aux conseils municipaux, mais également dans la rubrique tribune libre de ce journal et, à terme, en mettant en place des comités de quartier. Plusieurs réunions avec des groupes de riverains ont déjà eu lieu en mairie pour ensemble trouver des solutions qui conviennent à tous.

Comme nous nous y sommes engagés, le projet de nouveaux vestiaires au stade de rugby a été lancé, ainsi que les travaux d'aménagement des écoles. Egalement actée, la révision à la baisse de la tarification des salles municipales devrait permettre au plus grand nombre de bénéficier de ce service.

La jeunesse reste bien entendu au cœur de nos priorités avec entre autres, un dispositif, prévu pour la rentrée, d'aide financière pour l'obtention du permis de conduire.

Nous aurons l'occasion de détailler nos actions dans les prochains numéros de ce magazine ou lors de réunions publiques, notamment pour un projet qui nous est cher : le cœur de la ville. Dans l'attente, nous sommes pleinement conscients des tâches à accomplir pour que nous maintenions notre capacité à bien vivre ensemble.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

Votre Maire,  
François ARDERIU



Directeur de publication : M. François ARDERIU  
Comité de rédaction : Nathalie KIERASINSKI, Elsa FELIX et les membres de la Commission Communication : Joël BAROIS, Thierry BERGOUIGNOU, Pierre MARTY, Alain LUMEAU, Karel SCHWARZER, Françoise PETIT, Emmanuelle BARRES.

Crédits photos : Mairie de la Salvetat Saint-Gilles, www.fotolia.com

Création/impression : **edit:pub**  
mairie à penser

# Infos pratiques

## MAIRIE

Place du 19 Mars 1962  
31880 La Salvetat Saint-Gilles  
mairie@lasalvetat31.com

## ACCUEIL, ÉTAT CIVIL, CIMETIERE

Mme Christine SABLÉ  
csable@lasalvetat31.com  
Mme Isabelle SCHILTZ  
ischiltz@lasalvetat31.com  
Tél. 05.62.13.24.00

## AFFAIRES SCOLAIRES, RESTAURATION

Mme Pascaline HOUZELLE  
phouzelle@lasalvetat31.com  
Tél. 05.62.13.24.19

## POLICE MUNICIPALE

M. Stéphane VIDIS  
M. Christophe DESBETS  
M. Ludovic TOMCZAK  
Mme Séverine LE BOLLOCH  
police.municipale@lasalvetat31.com  
Tél. 05.61.06.18.36

## SECRÉTARIAT DU MAIRE, ÉLECTIONS

Mme Élodie DESPAX  
ecalmettes@lasalvetat31.com  
Tél. 05.62.13.24.04

## URBANISME

Mme Isabelle LATOUR  
ilatour@lasalvetat31.com  
Tél. 05.62.13.24.01

## TECHNIQUE

Melle Magali BLANCHARD  
mblanchard@lasalvetat31.com  
Tél. 05.62.13.24.03

## CONTRATS, MARCHES PUBLICS, VOIRIE

Mme Sandrine PIGNON  
spignon@lasalvetat31.com  
Tél. 05.62.13.24.16

## COMMUNICATION, FESTIVITES, MARCHÉ PLEIN VENT

Melle Elsa FELIX  
efelix@lasalvetat31.com  
Tél. 05.62.13.24.07

## CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL, ASSOCIATIONS, RÉSERVATION SALLES

Mme Christine DROUAUD  
cdrouaud@lasalvetat31.com  
Tél. 05.61.85.97.47

## RESSOURCES HUMAINES

Mme Claudine CAMPOURCY  
ccampourcy@lasalvetat31.com  
Mme Sylvie MARTET  
smartet@lasalvetat31.com  
Tél. 05.62.13.24.18

## FINANCES

**Budget, Patrimoine, Recettes, Fiscalité**  
Mme Nathalie TISSERAND  
ntisserand@lasalvetat31.com  
Tél. 05.62.13.24.10

## Comptabilité fournisseurs, régie des repas portés à domicile, régie des crèches

Mme Sylvie CORBIER  
scorbier@lasalvetat31.com  
Tél. 05.62.13.24.09

## CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

Melle Isabelle TRIPIER  
itripier@lasalvetat31.com  
Tél. 05.62.13.24.08

## ESPACE EMPLOI

Mme Chantal PEIRATS  
emploi.lasalvetat@wanadoo.fr  
Tél. 05.61.07.53.11

# Agenda

## Juillet

### Lundi 14

**Fête Nationale**  
11h30 : **cérémonie patriotique à la mairie**  
12h30 :

- **Apéritif offert par la municipalité Espace Boris Vian**
- **Repas républicain (chacun amène son panier-repas)**
- **Vin et café offerts par Atout Cœur**
- **Jeux gonflables gratuits**
- **DJ**

### Vendredi 18

**Soirée Country**  
Espace Boris Vian  
A partir de 21h  
Organisée par la MJC

## Août

### Vendredi 29

**Fête locale**  
Espace Boris Vian

- **Repas moules frites (Association Atout Cœur)**  
A partir de 19h
- **Le trio Les Bouillants (musique du monde)**  
A partir de 20h30

### Samedi 30

**Fête locale**  
Espace Boris Vian

- **Joe's Funky Business (groupe funk soul)**  
de 20h30 à 22h30
- **Feu d'artifice**
- **DJ Paikan**  
23h30 jusqu'au bout de la nuit

### Dimanche 31

**Fête locale**  
Duo Musette  
de 20h30 à minuit

## Septembre

### Samedi 6

**Forum des associations**  
Espace Boris Vian  
Toute la journée

### Vendredi 12

**Soirée Country**  
Espace Boris Vian  
A partir de 21h  
Organisée par la MJC

### Dimanche 14

**Thé Dansant**  
Orchestre Serge Vergnes  
Espace Boris Vian  
A partir de 14h30  
Organisé par le Club de l'Amitié

### Samedi 27

**Pièce de théâtre**  
« Le goût des autres »  
présentée par la Compagnie de l'Olive  
Espace Boris Vian  
20h30



## HOMMAGE

La famille du RCSP a perdu un véritable ami, **Quentin Fisset Bonfanti**, un être cher qui a laissé de véritables valeurs, sa joie de vivre, sa générosité ...

Une pensée très particulière à sa maman Marie-Ange, à ses grands-parents et à ses proches.

N'hésitez pas à signer la pétition créée sur le site AVAAZ.org : « **Monsieur le Premier Ministre, Manuel VALLS : lumière sur le meurtre gratuit de Quentin FISSET BONFANTI, 21 ans.** »



## Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration du 8 mai 1945 : la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Un moment de recueillement partagé par de nombreux Salvétains, la municipalité et les anciens combattants de la fnaca (fédération nationale des anciens combattants en Algérie) s'est déroulé devant le monument aux morts de la commune.



## 27 mai : Journée Nationale de la Résistance

### La mémoire, un devoir et un besoin

La Journée Nationale de la Résistance, c'est rendre hommage, devant les monuments aux morts à la résistance et à la déportation, à celles et ceux qui firent don de leur personne parfois jusqu'à la mort durant cette période tragique de l'histoire de notre pays.

La méconnaissance de ce passé qui s'est peu à peu installée est, avec la crise économique, sociale, morale et des institutions politiques, sans nul doute un des facteurs majeurs de la résurgence des idéologies ultranationalistes, xénophobes, racistes et antidémocratiques.

La loi instaurant la Journée de la Résistance invite chacun de nous à la connaissance authentique de la réalité historique. Le retour de la bête immonde et toujours menaçante que le fascisme et le nazisme représentent ne doivent pas mettre en péril notre démocratie et notre République, et tous les acquis que nous devons au Conseil National de la Résistance (Sécurité Sociale, ...).

# Opération Tranquillité Vacances

Avant de partir en vacances, certaines précautions sont à prendre.

Pour votre tranquillité, signalez votre départ à la Brigade de Gendarmerie dont vous dépendez ou à la Police Municipale qui se chargera de surveiller votre demeure.

La fiche de surveillance est téléchargeable sur le site internet de la mairie. Il vous suffit de l'imprimer, de la remplir, de la signer et de la remettre en mairie ou à la police municipale.

Les bureaux de la police municipale sont situés 5, Avenue Saint-Exupéry et sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30. Vous pouvez les contacter en appelant le 05.61.06.18.36.

En cas de vol, afin d'aider la police à vous identifier comme propriétaire des objets volés et à vous les restituer, vous pouvez établir une liste des objets que vous possédez.

**Rendez-vous sur le site [www.liste-objets-voles.fr](http://www.liste-objets-voles.fr) et téléchargez la fiche.**



## Nouvelle recrue à la Police Municipale

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2014, la mairie a recruté une jeune policière municipale : Mme LEBOLLOCH Séverine, âgée de 30 ans, arrivant de la ville de Puteaux en région parisienne. Fort de ses dix années d'ancienneté, cette jeune femme dynamique et volontaire apportera son expérience au sein de la commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



## Le Saviez-vous ?

Pas assez de tables et de chaises pour l'organisation d'une fête familiale chez vous ? La municipalité met à votre disposition des plateaux, des tréteaux et des chaises gratuitement, selon les disponibilités, contre un chèque de caution.

Pour connaître les modalités de prêt, veuillez contacter le secrétariat du Centre Technique Municipal au 05 61 85 97 47.



# Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 28 mai 2014

## RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), il doit être, dans chaque commune, institué une Commission Communale des Impôts Directs (CCID). Cette commission doit être constituée dans les 2 mois qui suivent le renouvellement du Conseil Municipal. La CCID intervient surtout en matière de fiscalité directe locale :

- elle dresse avec le représentant de l'administration fiscale, la liste des locaux de référence et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux (articles 1503 et 1504 du CGI), détermine la surface pondérée, établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du CGI), et participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du CGI),
- elle participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties (article 1510),
- elle formule des avis sur les réclamations portant sur une question de fait relative aux taxes locales.

Ses membres sont désignés par le directeur des services fiscaux sur proposition par le Conseil Municipal d'une liste de contribuables répondant aux conditions exigées par le CGI. Pour les communes de plus de 2000 habitants, les membres composant la CCID sont : le Maire ou l'adjoint délégué (Président), 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants. Cette liste doit comporter suffisamment de noms afin que puissent être désignés les commissaires et leurs suppléants (en nombre égal à celui des titulaires), en nombre double, soit 32 noms. Un commissaire titulaire et son suppléant doivent être extérieurs à la commune.

**Vote à la majorité**  
(25 pour, 3 abstentions)

## BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES 2013

Conformément à l'article 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui fait obligation de délibérer annuellement sur le bilan des acquisitions et cessions immobilières de la Commune, le bilan relatif à l'année 2013 est présenté au Conseil Municipal.

### Etat des acquisitions immobilières comptabilisées au cours de l'exercice 2013 :

Désignation du bien (terrains, immeubles, droits réels)	Bureau de poste + local
Localisation	28 avenue du Château d'Eau
Références cadastrales	AM 807 AM 808
Origine de propriété	Acte de vente reçu par Me BARTHES-ATTARD le 12 juillet 2013
Identité du vendeur	SCI BP MIXTE
Condition de l'acquisition	Vente amiable
Montant	350 000,00 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à procéder aux opérations ci-dessus énoncées.

**Vote à l'unanimité**

## ACQUISITION D'UNE REMORQUE PAR VOIE D'ÉCHANGE

En 2013, la commune a fait l'acquisition d'une remorque qui ne convient pas aux besoins du service des espaces verts. Le fournisseur se propose de la reprendre et de l'échanger contre un matériel adapté d'une valeur de 9 000 € TTC. Le montant de la reprise est fixé à 6 000 € TTC.

Comptablement, l'échange d'immobilisations s'analyse comme une opération de cession suivie d'une acquisition. Dans le cas présent, le bien reçu en contrepartie ayant une valeur plus élevée que le bien cédé, une soule d'un montant de 3 000 € TTC est prévue. Il convient de mettre à jour l'inventaire comptable de la commune par opérations d'ordre budgétaires. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à procéder aux opérations ci-dessus énoncées.

**Vote à la majorité**  
(24 pour, 4 abstentions)

## TARIFICATION DES SALLES MUNICIPALES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre à jour les tarifs de location des salles municipales mis en place en juin 2013 à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014, ainsi que les tarifs préférentiels accordés aux élus, employés et responsables d'associations à titre personnel.

Salles Municipales	Tarifs applicables (2013)	Tarifs proposés (sept. 2014)
Salle Boris Vian	700 €	300 €
Hall/Office	200 €	100 €
Salle annexe ou Maison de quartier	400 €	100 €
Association Rock'n Roll Studio BLAGNAC	330 €	900 €
Associations extérieures		
Forfait week-end mariage *	1 200 €	800 €

\* Le prix comprend la location de la grande salle, le hall, l'office, du vendredi soir 18h au dimanche 10h, ainsi que le nettoyage.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à mettre en place les tarifs proposés.

**Vote à la majorité**  
(20 pour, 7 contre, 1 abstention)

## DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AUPRES DU CONSEIL GENERAL

Il est proposé au Conseil Municipal de déposer une demande d'aide financière auprès du Conseil Général, dans le cadre de la programmation 2015 des constructions scolaires du 1<sup>er</sup> degré au taux le plus élevé possible. Le coût des travaux est estimé à 395 250 € HT.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de déposer un dossier de demande d'aide financière auprès du Conseil Général.

**Vote à l'unanimité**

## RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DU CTM

Afin de procéder au recrutement d'un responsable au sein du Centre Technique Municipal, Monsieur le Maire propose de lancer un appel à candidature pour un poste dans le cadre d'emploi des agents de maî-

trise auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute Garonne. La déclaration de vacance de poste pourra être établie selon la personne retenue.

Un poste d'agent de maîtrise et un poste d'agent de maîtrise principal étant vacants à ce jour, Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de lancer la procédure d'appel à candidatures.

**Vote à la majorité**  
(22 pour, 2 contre, 4 abstentions)

## COMITE TECHNIQUE PARITAIRE : NOMINATION DE TROIS REPRESENTANTS EMPLOYEURS

Les élections du collège salarié du CTP de la Commune de La Salvetat Saint-Gilles auront lieu fin d'année 2014. Afin que le CTP puisse se réunir jusqu'à cette échéance, il est nécessaire d'élire 3 représentants employeurs du Conseil Municipal : 3 titulaires et 3 suppléants.

Monsieur le Maire propose la liste suivante :

Titulaires : François ARDERIU, Eliane ANDRAU, Thierry BERGOUIGNOU.  
Suppléants : Daniel DALLA-BARBA, Joël BAROIS, Thierry DRIVET.

**Vote à la majorité**  
(20 pour 2 contre, 6 abstentions)

# Décision du Conseil Municipal du 16 avril 2014

## Indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués.

Nom de l'Élu	Qualité	Taux de l'indice 1015	Brut mensuel	Net mensuel	Ecrêtement de l'indemnité
ARDERIU François	Maire	50 %	1900.73 €	1527.13 €	Non
ANDRAU Eliane	1 <sup>er</sup> Adjoint	20 %	760.29 €	680.16 €	Non
BERGOUIGNOU Thierry	2 <sup>e</sup> Adjoint	18 %	684.26 €	612.14 €	Non
MORANGE Monique	3 <sup>e</sup> Adjoint	18 %	684.26 €	612.14 €	Non
ABDELAOUI Rachid	4 <sup>e</sup> Adjoint	18 %	684.26 €	612.14 €	Non
BAROIS Joël	5 <sup>e</sup> Adjoint	18 %	684.26 €	612.14 €	Non
LABAT Naïma	6 <sup>e</sup> Adjoint	18 %	684.26 €	612.14 €	Non
SCHWARZER Karel	Conseiller délégué	4 %	152.05 €	136.03 €	Non
KIERASINSKI Nathalie	Conseiller délégué	4 %	152.05 €	136.03 €	Non
DIAZ Yvette	Conseiller délégué	4 %	152.05 €	136.03 €	Non

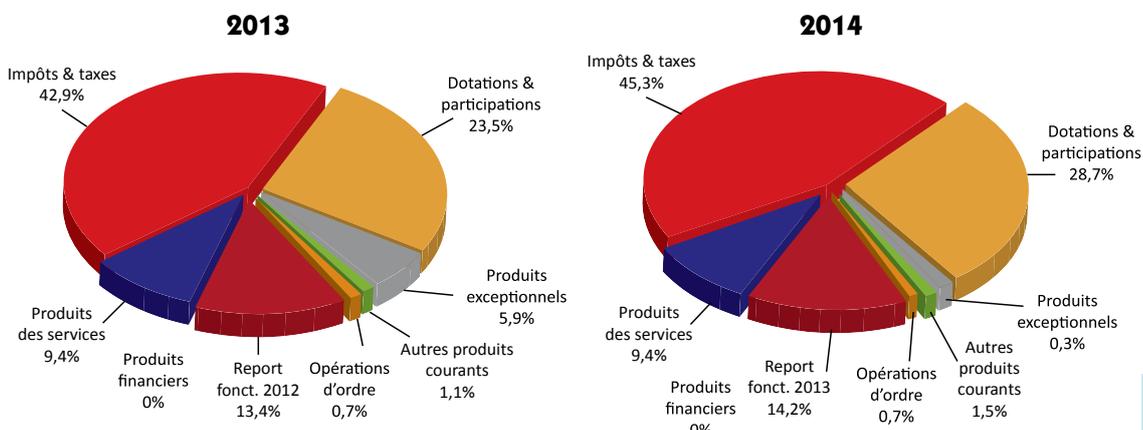
**Vote à la majorité**  
(21 pour, 2 contre, 6 abstentions)



# Orientations du Budget Primitif 2014

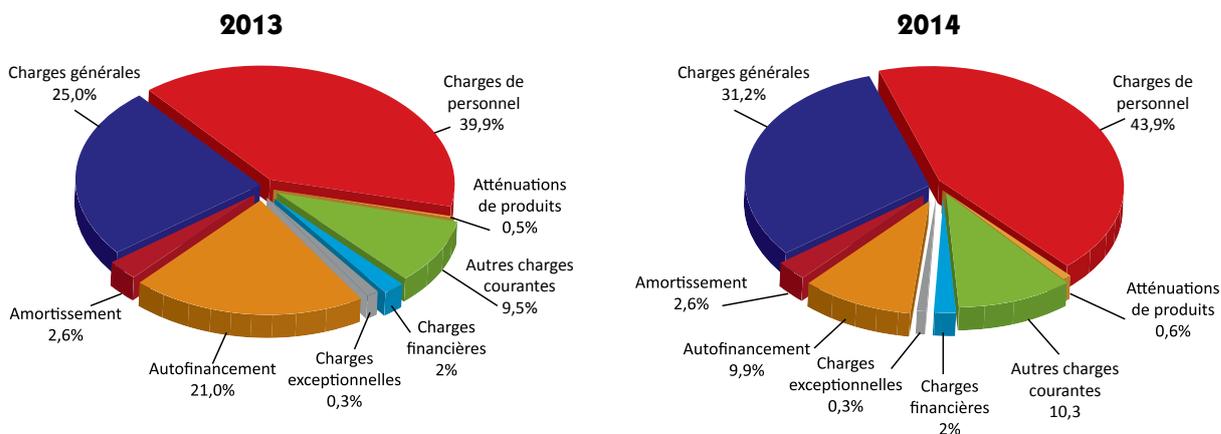
Les orientations du Budget Primitif 2014 présentées ci-dessous sont celles votées le 6 mars 2014 par l'équipe municipale précédente.

## Recettes de Fonctionnement



Les recettes restent stables, en particulier à cause du maintien des taux de fiscalité.

## Dépenses de Fonctionnement



La réforme des rythmes scolaires va engendrer une dépense supplémentaire de l'ordre de 100 000 €. Le coût du recensement devrait atteindre environ 20 000 € et l'augmentation de la TVA va impacter le poste 011 « charges générales » de façon significative. Les premières dépenses ciblées sont les consommations électriques qui ont augmenté de 26,61% entre 2012 et 2013 ! Les premières cibles sont : restaurant scolaire, éclairage public, salle Dominique Bedet, espace Aimé Césaire, gymnase, et l'espace Boris Vian, tous avec plus de 30% d'augmentation. Cependant pour obtenir des baisses de dépenses énergétiques, des investissements sont à prévoir dans des matériels de réduction de dépenses énergétiques.

## Investissement

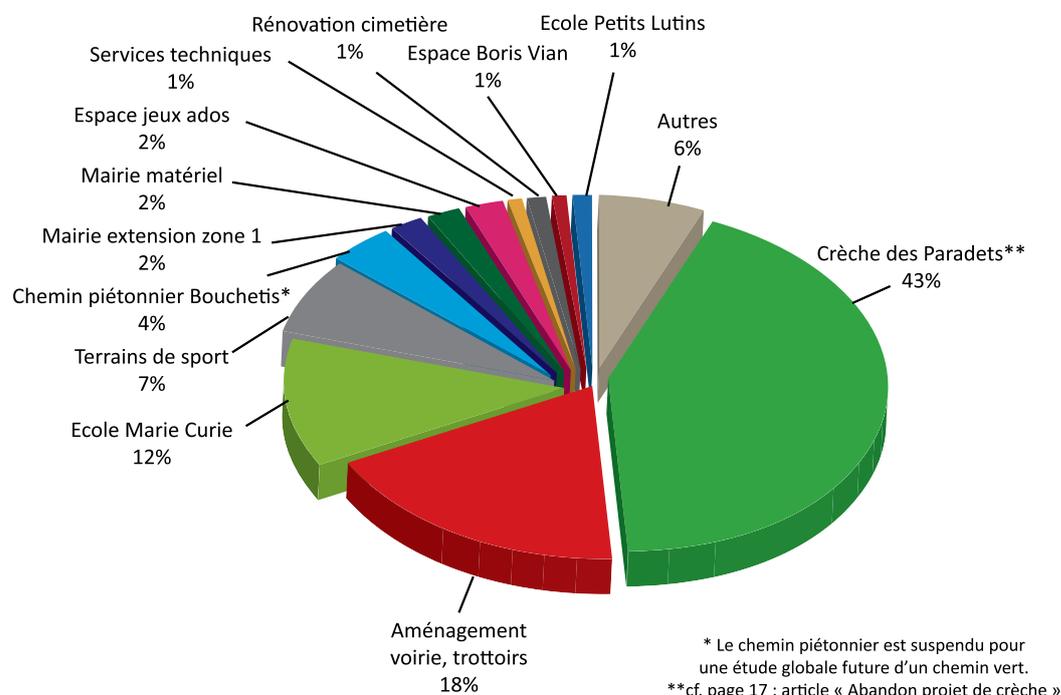
Le montant des dépenses d'investissement pour l'année 2014 devrait se limiter à 4 300 000 €, en tenant compte des opérations engagées non mandatées (reste à réaliser) et des propositions nouvelles.

Les principaux éléments structurants sont les suivants :

- Crèche des Paradets pour 1 800 000 € TTC en tenant compte du mobilier, des aménagements extérieurs, des jeux.
- Extension de l'école maternelle Marie-Curie pour 400 000 € TTC (avant marché), création d'un dortoir supplémentaire et de trois classes.
- Opération de sécurisation et de voirie pour 600 000 € TTC qui concerne principalement les avenues des Roses et des Violettes sur la réfection de voirie, de trottoirs, de réseau pluvial et d'effacement de réseau aérien.
- Entretien du patrimoine communal pour 300 000 € TTC, sont concernés le cimetière, l'église, la salle de danse, la salle Boris Vian (s'agissant de la salle Boris Vian une enveloppe de 50 000 € est attribuée pour la protection vidéo et clôture partielle).
- Espaces verts aménagement durable, passerelle pour 150 000 € TTC.
- Création d'un city park à l'Apouticayre.
- Réfection de la cours des Petits Lutins.

En ce qui concerne les recettes, nous prévoyons de mettre en place, avec consultation, un emprunt destiné à financer la crèche des Paradets. Je vous rappelle que dans la mesure où notre dette est faible et que notre capacité à emprunter est large le montant de cet emprunt serait de l'ordre de 850 000 € avec des taux particulièrement attractifs (3.5 %).

### Répartition des investissements : 4 756 392 €



Dans un prochain numéro, nous vous présenterons les orientations budgétaires conformes à notre programme.

## DOSSIER

# Développement durable : économisons ensemble notre énergie

Bienvenue dans notre rubrique dédiée au développement durable. En effet, il nous paraît important, en tant qu'élus municipaux soucieux de notre environnement et de la qualité de vie que nous voulons sans cesse améliorer dans notre ville, de vous sensibiliser, de vous informer et surtout de vous faire participer, citoyens, jeunes et moins jeunes, à notre démarche d'amélioration continue. Pour cette première nous avons choisi le thème de l'énergie.

## Développement Durable et Energie

Ces dernières années ont été marquées par l'émergence de la précarité énergétique de nombreux foyers. Elle pourrait bientôt toucher les collectivités locales.

A la Salvetat Saint-Gilles, l'énergie représente près de 6,5% (hors transport) du budget de fonctionnement de la commune. La tendance est en forte hausse ces dernières années. 6,5%, c'est aussi la dépense des ménages en France pour l'énergie.

## Qu'est-ce que l'énergie ?

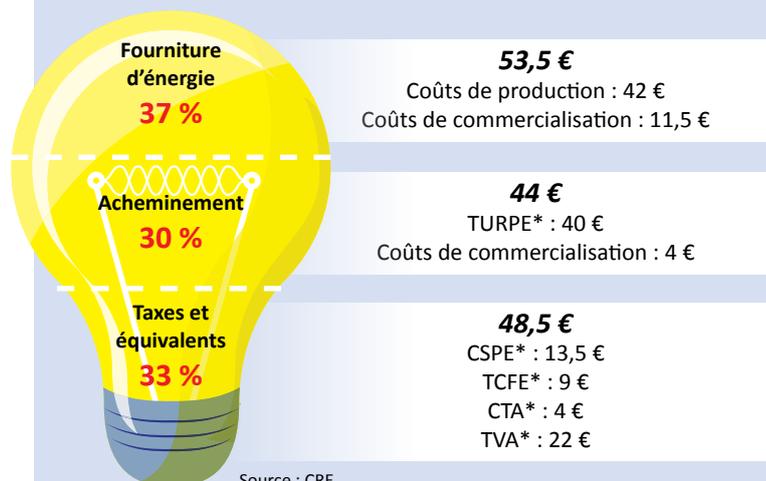
Dès que nous avons besoin de changer notre monde, nous avons besoin d'énergie : modification de température (chauffage, climatisation), de la position dans un champ (moteur électrique, gravité...), de la vitesse, de la composition chimique, de la composition atomique (énergie nucléaire), d'une forme, etc. Une transformation s'exprime alors en consommation ou génération d'énergie.

Nous consommons de plus en plus d'énergie et nous transformons de plus en plus notre environnement. Aujourd'hui un français consomme environ 20.000 kWh par an. Entre 1860 et 1980 l'augmentation de la consommation était de 2,5 % par an. Depuis 1980 c'est environ 0,4 % par an.

La ville de La Salvetat Saint-Gilles consomme environ 2.182.600 kWh par an (hors transport) cela représente environ 314 kWh par habitant. La plus grande partie est sous forme d'électricité car peu de bâtiments sont chauffés au gaz (20.000 m<sup>2</sup> surface : 20 % gaz, 80 % électricité) et une grande partie représente l'éclairage public.

## Comment est constitué le prix de l'électricité en France ?

Trois composantes définissent à peu près à parts égales le prix de l'électricité en France :



Source : CRE

\* TURPE : tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité

CSPE : contribution au service public de l'électricité

TCFE : taxe sur les factures d'électricité et de gaz

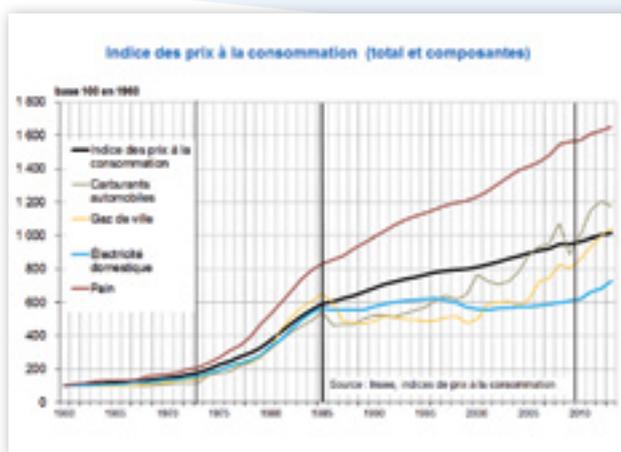
CTA : contribution tarifaire d'acheminement

TVA : taxe sur la valeur ajoutée

## Risques d'augmentation des prix en France

Depuis 2010 on constate une forte tendance à la hausse, la Cour des Comptes a récemment émis une alerte à ce sujet.

En novembre 2011, Henri Proglio, PDG d'EDF, réclamait une hausse de 22 à 34 % des prix de l'électricité en France, étalée sur 10 ans (2 à 3 % d'augmentation par an). En février 2013, la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) faisait une prévision plus pessimiste encore en estimant que la hausse pourrait atteindre 30% entre 2013 et 2017 pour les particuliers (6 % d'augmentation par an sur 5 ans). Plusieurs facteurs pourraient ainsi faire dérapier les prix de l'électricité en France.



## Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)

La CSPE est une taxe sur la consommation d'électricité pour couvrir le fonctionnement du Médiateur de l'Énergie, le tarif Première Nécessité, la péréquation tarifaire pour la Corse et l'Outre-Mer, et surtout les tarifs de rachat des énergies renouvelables. La CSPE est passée de 4,5 € par MWh en 2005 à 16,5 € en 2014. La CRE prévoit une hausse qui pourrait aller jusqu'à 21,1 € par MWh en 2017.

## Augmentation de la durée de vie des centrales nucléaires

Les premières centrales auront bientôt 30 ans. De lourds investissements devraient permettre de prolonger leur durée de vie à 40 ans au moins. En février 2014, EDF a chiffré à 55 milliards d'euros (10 milliards pour la mise à niveau sécuritaire post-Fukushima) le coût de son plan de «grand carénage» d'ici à 2025 qui porte sur 58 réacteurs français. Et ces chiffres sont en constante augmentation depuis 2011, à chaque fois qu'une commission s'intéresse au vrai prix de l'électricité nucléaire.

## Les investissements de réseau

Trois milliards d'euros d'investissement par an et une augmentation de 3,8 % par an sont nécessaires pour assurer les futurs besoins de distribution d'électricité. Cela comprend la sécurité des réseaux de la Côte d'Azur et de la Bretagne, mais également le déploiement du compteur intelligent Linky (smart metering) et l'intégration des sources de production d'électricité décentralisées comme le solaire photovoltaïque ou l'éolien.

## Qu'est-ce que cela veut dire pour La Salvetat Saint-Gilles?

Aujourd'hui notre ville consacre une dépense d'environ 380.000 € par an donc 55 € par habitant en électricité. Ce chiffre se répartit de la façon suivante pour l'année 2013 :

- Éclairage Public : 31,5% soit 120.000 €
- Bâtiment (chaleur/froid et utilisation) : 68,5% soit 260.000 €

Si nous ne faisons rien pour réduire notre facture d'électricité, la note pourrait grimper alors en 2020 à 450.000 € ou 64 € par habitant dans le cadre d'un scénario favorable. Le scénario défavorable ferait grimper la facture à 500.000 € ou 72 € par habitant. Ces chiffres excluent les effets démographiques et de développement de notre ville et sont donc à «par bâtiments publics» et voiries constants.

Or, on peut déjà prévoir :

- La rétrocession de la voirie, des espaces verts et de l'éclairage public des nouveaux quartiers récemment urbanisés (Cezéro, château d'eau, collège, ...). Ces nouvelles charges ne pourront être évaluées qu'en étudiant les charges de copropriétés, les données seront bientôt disponibles.
- La consommation de nouveaux équipements

## Vos contributions sont les bienvenues

Email : [DD@lasalvetat31.com](mailto:DD@lasalvetat31.com)  
ou en mairie à l'accueil dans  
notre « livre d'idées Développement Durable »

### Le développement durable : qu'est-ce que c'est ?

Le développement durable (DD) est une conception du bien commun développée depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. Considérée à l'échelle de la planète, cette notion vise à prendre en compte, outre l'économie, les aspects environnementaux et sociaux qui sont liés à des enjeux de long terme. Selon la définition donnée dans le rapport Brundtland en 1987, le DD est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à assumer leurs propres besoins.

Face à la crise écologique et sociale qui se manifeste désormais de manière mondialisée (changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, pénuries d'eau douce, rapprochement du pic pétrolier, écarts entre pays développés et pays en développement, sécurité alimentaire, déforestation et perte drastique de biodiversité, croissance de la population mondiale, catastrophes naturelles et industrielles), le développement durable est une réponse de tous les acteurs (L'Europe, l'État, les Collectivités Locales, les acteurs économiques, la société civile), culturels et sociaux du développement.

### L'Agenda 21 : la démarche locale du développement durable

Connue sous le nom de Sommet de la Terre ou de Conférence de Rio, rassemblée du 3 au 14 juin 1992 à Rio de Janeiro, la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement a réuni 182 états pour débattre de l'avenir de la terre. Elle fixe définitivement la notion de développement durable, jusque-là très vague, et donne naissance à de nouveaux types d'accords multilatéraux sur l'environnement. La conférence aboutit à la signature de la Déclaration de Rio et la ratification du programme Action 21 qui définit les bases et les conditions du DD. Pour la première fois dans l'histoire du monde, des engagements contraignants sur le plan économique sont validés par l'ensemble des pays, du nord comme du sud. Elle présente trois axes essentiels : la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la production de biens et de services durables, la protection de l'environnement.

Plus de 20 ans après avoir été adopté au sommet de la Terre à Rio, l'Agenda 21 local, est devenu en France un véritable outil de développement durable pour les collectivités et les territoires. Un agenda 21 local se déroule systématiquement en 3 étapes :

- constat
- élaboration d'un plan d'action
- concertation de la population et des acteurs

Site Internet du Gouvernement français :  
[www.developpement-durable.gouv.fr/-Agenda-21-et-demarches-locales-de-.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Agenda-21-et-demarches-locales-de-.html)

### Réduction de coût d'énergie : les pistes

Nous ne sommes aujourd'hui qu'à la phase du constat et loin de donner des chiffres précis d'un objectif de réduction de consommation et de prix d'achat d'énergie, mais voici les pistes à considérer :

- Réduire le coût d'achat de l'énergie
- Meilleure utilisation des bâtiments par le comportement de ses utilisateurs
- Investissement dans le renouvellement d'installations
- Recherche de subventions (Europe, Etat, Région, département)
- Meilleure programmation des installations notamment des chauffages et de l'éclairage public

Par leur nature, 3 champs d'action sont à considérer :

- L'éclairage public
- La production de chaleur et de froid (chauffage, eau chaude et climatisation)
- Autres consommations (éclairage des bâtiments, électricité des bâtiments)

Certaines de ces mesures nécessitent un investissement pluriannuel sur la commune mais d'autres peuvent être réalisées par simples changements d'utilisation.

Dans tous les cas, nous faisons appel à vous tous pour participer à un exercice de réduction de la consommation énergétique de notre ville. Cela s'inscrit entièrement dans le cadre de la démarche du développement durable en associant tous les acteurs : les habitants de La Salvetat, les associations, les commerces, les artisans, les entreprises, les employés et les élus de La Salvetat.

### L'éclairage public : les bonnes pratiques

Le budget total était de 120.000 € ou 1.027.400 kWh en 2013. Nous avons ici un fort potentiel pour une réduction de consommation.

L'éclairage public a trois fonctions principales qui sont d'assurer la sécurité, de décorer (illuminations de Noël, bâtiments) ou d'indiquer (panneaux d'orientation, publicité, etc.). Tout ce qui sort de ce cadre est donc un gaspillage à éviter :

- La sur-illumination ou les lumières éblouissantes
- Les lumières en action sans présence de personnes ou de véhicules
- L'illumination vers le ciel
- L'effet chauffant des anciennes lampes





Nous sommes actuellement en phase d'analyse complète du parc d'éclairage public à La Salvetat Saint-Gilles pour élaborer un plan anti-gaspillage. Nous allons optimiser l'utilisation des points lumineux, en éteignant par exemple certaines zones tard dans la nuit lorsqu'il s'agit de lieux peu ou pas fréquentés et que cela ne pose aucun problème de sécurité. Si vous constatez des gaspillages n'hésitez pas à nous les signaler, nous les intégrerons dans ce plan pluriannuel.

### Les bons comportements pour l'utilisation des bâtiments

Il est facile de réduire sa consommation d'énergie de 15% par une simple modification des habitudes et par l'adoption de gestes simples :

- Eteindre la lumière, les appareils, les veilles, les chauffages quand ils ne sont pas nécessaires.
- Réduire les déperditions d'énergie (en fermant les portes et fenêtres)
- Utiliser des énergies naturellement disponibles (radiations solaires)

La ville de La Salvetat veut mettre en place des dispositifs incitant à promouvoir les économies d'énergie. Nous pourrions par exemple organiser un concours d'économies d'énergie, mettre en place un compte CO2 ou encore un point d'information « ENER-GIE ». Ceci nécessitera évidemment une phase de consultation avec tous les acteurs.

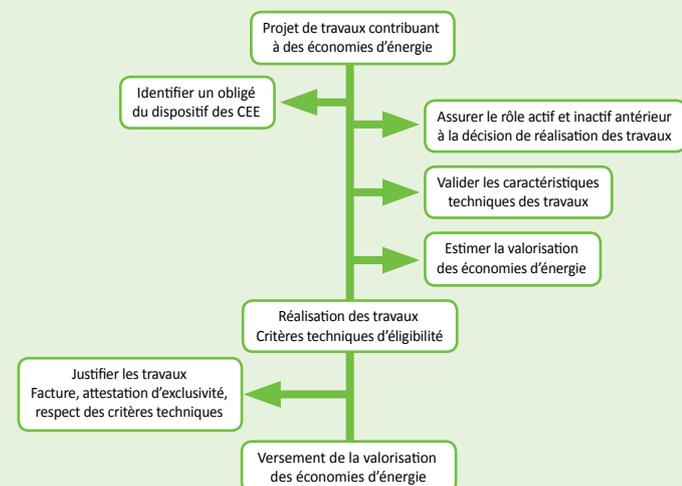
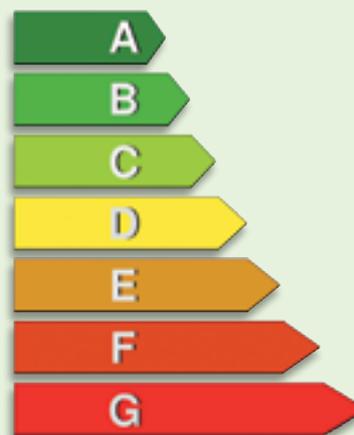
### La rénovation énergétique : les Certificats d'Economie d'Energie

Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) existent depuis 2005 en France. C'est un outil financier très efficace pour inciter à la rénovation énergétique des bâtiments dans tous les secteurs. Beaucoup moins connus que les crédits d'impôts, ils s'appliquent à tous les types de bâtiments : les particuliers, les entreprises mais aussi les collectivités locales. Contrairement au crédit d'impôt, l'incitation financière est directement indexée sur l'économie d'énergie et non pas sur le coût des travaux. Les mesures peu coûteuses mais avec un fort effet sont donc les plus rémunérées. Cela peut-être par exemple l'isolation des combles ou l'aide de la CEE peut facilement atteindre 40 à 50% des coûts des travaux.

De plus les frais de gestion engendrés par ces Certificats d'Economie d'Energie pour les pouvoirs publics sont très faibles puisque la distribution des subventions et des conseils est, d'une certaine manière, « sous-traitée ». Les pouvoirs publics ont uniquement la charge du pilotage « stratégique » du dispositif, de l'élaboration des textes nécessaires, et du contrôle de la bonne réalisation des opérations. Entre la DGEC (Direction Générale de l'Energie et du Climat), l'ADEME\* et l'ATEE\*\* quelques centaines de milliers d'euros et moins de 20 personnes sont nécessaires à l'échelle nationale !

La mairie de La Salvetat va, à partir de maintenant, systématiquement intégrer les CEE pour chaque nouveau projet de rénovation énergétique de ses bâtiments.

N'oubliez pas que vous aussi vous pouvez en profiter pour vos propres projets.



### Comment ça marche?

Ce dispositif repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie appelés les « obligés » (électricité, gaz, chaleur, froid, fioul domestique et nouvellement les carburants pour automobiles). Ceux-ci sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès de leurs clients : ménages, collectivités territoriales ou professionnels.

Leurs clients sont alors rémunérés via des CEE. La valeur est définie en cumac (cumul des économies d'énergie annuelles réalisées durant la durée de vie du produit). Un cumac est coté en bourse (cf. [www.emmy.fr](http://www.emmy.fr)).

Il est très important de prouver le rôle actif et incitatif d'un fournisseur d'énergie. Cette action doit être antérieure à la décision de réalisation de travaux ! (cf. schéma).

\* ADEME : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

\*\* ATEE : association technique énergie environnement

# TRAVAUX

## Travaux en cours dans les écoles

L'augmentation de la population sur la commune nous oblige à agrandir les infrastructures pour pouvoir accueillir tous les petits Salvétains dans les meilleures conditions.

### Ecole maternelle Marie Curie

Sont envisagés la transformation des anciennes cuisines en salles de classes et dortoir, la réfection des sanitaires dans le grand bâtiment et la création au centre de l'école de la salle des professeurs et du bureau de Direction. La durée estimée des travaux est d'environ six mois, le passage entre Marie Curie et Condorcet qui se fait par l'extérieur sera condamné pendant toute la durée des travaux.

La municipalité veillera à minimiser les nuisances générées par le chantier qui devrait débiter dès septembre.

Travaux en cours d'un préau et d'un passage ombragé entre l'école et les deux salles occupées aujourd'hui par les deux grandes sections de maternelles ainsi qu'une sécurisation des piliers métalliques.

- construction d'un muret permettant de soutenir la terre du talus (ce muret pourra être utilisé comme banc par les enfants),
- engazonnement de plusieurs espaces,
- élargissement du trottoir qui conduit à la salle de classe des GS,
- suppression du double grillage permettant d'étendre la surface de la cour disponible,
- mise en place d'un sol amortissant autour des 3 arbres au centre de la cour. La plantation d'autres arbres est également à l'étude.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement des travaux dans notre prochain numéro.

### Ecole élémentaire Condorcet

Les travaux de mise en conformité des sanitaires sont terminés.

### Ecole élémentaire des Trois Chênes

Remplacement complet de la clôture périphérique de l'école.

### Petits lutins (*plan ci-contre*)

La cour des Petits Lutins comporte plusieurs zones qui ne sont pas adaptées à de jeunes enfants. Grâce à plusieurs réunions avec les parents d'élèves, la directrice de l'école, l'équipe enseignante et la municipalité, les solutions suivantes ont été validées et seront mises en place dans les prochains mois :

- Suppression des bordures mal placées pouvant entraîner des chutes et des bancs existants (vétustes),



# Révision du Plan local d'urbanisme (PLU)

Le service Urbanisme de la mairie de La Salvetat Saint-Gilles accueille et renseigne le public sur les réglementations du PLU, les projets de construction, les procédures liées au droit des sols. Il réceptionne les dossiers d'autorisation d'urbanisme (demande de permis de construire, demande préalable ...).

Une révision du PLU va être engagée prochainement. En effet, la loi ALUR adoptée le 24 Mars 2014 dernier apporte un certain nombre de modifications :

- Transfert de compétence dans les 3 ans à venir des PLU aux Intercommunalités (Communauté de Communes de la Save au Touch),
- Suppression du COS et de la superficie minimale des terrains constructibles. Cela veut dire pour La Salvetat Saint-Gilles que la zone de La Bourdasse voit son COS ne plus être égal à zéro et donc devenir de facto constructible,
- Limitation des possibilités de construction en zone agricole (A) et naturelle (N), etc.

Etant donné que la CCST, dirigée par le PS et son représentant M. Escoula, semble nous mettre dans l'opposition, nous aurons quelques difficultés pour faire que notre urbanisation ne soit décidée ailleurs qu'à La Salvetat. Notre ancien Maire et ses collègues vont pouvoir continuer impunément à faire de notre ville une cité dortoir où vous,

les citoyens, n'aurez plus rien à dire puisque les décisions se feront ailleurs ! Tout cela n'est vraiment pas de bonne augure pour notre commune qui croule sous le béton et malheureusement la loi va nous contraindre à densifier toujours plus alors que nous sommes déjà à 1224 habitants par Km<sup>2</sup> en 2013.

Nous allons essayer de protéger au mieux les citoyens à travers la nouvelle version du PLU et nous espérons votre soutien dans les demandes que nous envisagerons pour limiter au maximum les nouvelles constructions.

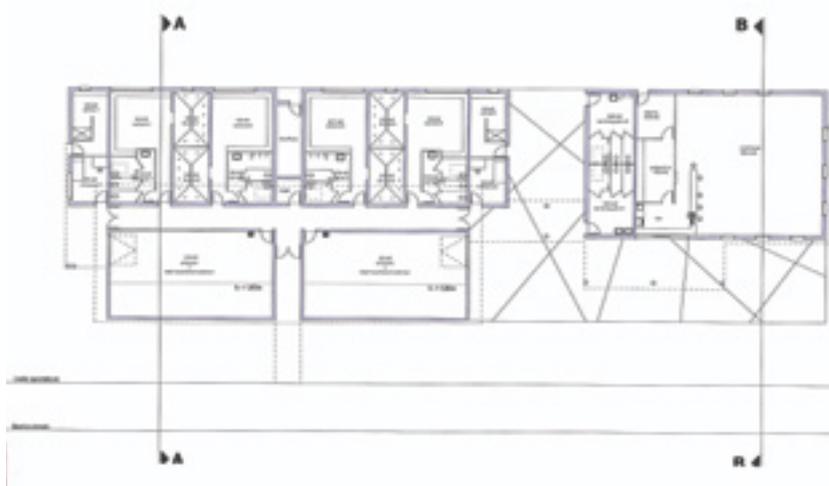
**Pour information :**  
**Tous les travaux de voirie nécessitant une intervention ou une occupation temporaire du domaine public (installation d'un échafaudage, d'une grue, d'une benne, d'une bétonnière, ...) doivent faire l'objet d'une demande en mairie 15 jours avant les travaux.**

Eliane Andrau  
 Adjointe au Maire en charge de l'urbanisme

## Des travaux pour le stade

### Démarrage du projet de reconstruction des vestiaires et tribune du stade de rugby

Le 20 mai dernier, l'équipe municipale et les dirigeants du club de rugby se sont réunis pour finaliser ensemble le projet. Il sera réalisé en plusieurs tranches dont la première consiste à la réalisation de 4 vestiaires qui seront situés derrière le bâtiment existant.



## Permanences avocat

La mairie vous propose des permanences gratuites avec un avocat. Ce dernier est à votre disposition pour des actions liées aux activités du centre communal d'action sociale (CCAS).

Pour tous renseignements, contactez le CCAS au 05.62.13.24.08 (sauf le mercredi).



# CENTRE SOCIAL

## L'heure du conte !

Le centre social propose depuis le mois de janvier « l'heure du conte » pour les enfants de moins de 3 ans et leurs parents.

Une fois par mois, le mercredi matin de 10h30 à 11h30, les familles se réunissent autour de Natacha, éducatrice de jeunes enfants, et de Audrey, travailleur social. Dans un espace aménagé spécifiquement pour cette activité, les enfants rencontrent des marionnettes, entendent des comptines, découvrent des histoires qui évoquent différents thèmes qui les touchent ou les font rêver. C'est l'occasion pour les familles de partager un moment de loisir avec son tout petit, découvrir des albums jeunesse et les réutiliser chez soi, et rencontrer d'autres parents.

Cet atelier est accessible pour toutes les familles de La Salvetat ayant des enfants de moins de 3 ans. **Pour vous inscrire adressez vous au centre social au 05.34.52.70.96.**



## 2 rendez-vous à ne pas manquer

### Choix des nouveaux jeux pour la rentrée

Mardi 8 Juillet de 14h à 16h

Centre social

Parents et enfants consultent l'album des jeux de société pour que le centre social puisse faire la commande.

### Lecture champêtre

Jeudi 17 Juillet de 11h à 16h

Lac des Petitis à Leguevin

- Contes sur les 1001 nuits
- Livre géant animé
- Tapis conté Français / Occitan
- Décoration en origami
- Mise en scène d'un conte pour les enfants

*Pensez à apporter votre pique-nique et de l'eau.*

*Le reste du programme est consultable sur le site internet de la mairie [www.lasalvetat31.com](http://www.lasalvetat31.com)*

*Fermeture du Centre social :  
du 25 juillet (inclus)  
au 1<sup>er</sup> Septembre 2014 (inclus)*

## Comité des familles

Le centre social F. Chopin a organisé le Vendredi 6 Juin 2014 son comité des familles. Cet événement a réuni les partenaires, les élus et les participants pour évoquer les actions menées durant l'année 2013/2014.

## FLASHBACK Evasion d'un soir

Le 25 Avril 2014 le groupe de jazz Manouch Casa Swing a regroupé 80 personnes à la salle Boris Vian, essentiellement des habitants de la commune. Ce deuxième concert était organisé par une dizaine d'utilisateurs du centre social et adhérents de la MJC accompagnés par les professionnels. La volonté commune de ce groupe est de développer les événements culturels sur la ville et de permettre aux habitants de se rencontrer. Rendez-vous à la rentrée pour le lancement de la prochaine saison.



# ÉCOLES ET PETITE ENFANCE

## INTERVIEW L'école des Trois Chênes à la rencontre de M. le Maire

Les élèves de la classe CE2 /CM1 de l'école des Trois Chênes sont venus à la mairie le vendredi 6 juin au matin pour poser des questions qu'ils avaient préparées en classe. Avec leur professeur Sophie Despax ils élaborent le journal de leur classe et ce fut leur première interview.

### Nicolas - Est-ce que c'est votre métier d'être Maire ?

Être Maire n'est pas un métier, c'est une fonction. J'ai été élu par les habitants de la commune, ce qui me donne le titre de Maire mais mon métier est d'être ingénieur à Toulouse. Puisque ma fonction de Maire de la Salvétat Saint-Gilles me prend beaucoup de temps, je travaille maintenant à mi-temps et consacre le reste de mon temps à ma fonction.

### Victoire - Comment se passent vos journées à la mairie ?

J'ai été élu il y a peu de temps, au mois de mars 2014. J'apprends donc à connaître le fonctionnement de la mairie et la centaine d'employés municipaux qui y travaillent. Je participe à de nombreuses réunions et je reçois également les habitants de la commune en rendez-vous.

### Léna - Quelles responsabilités a-t-on quand on est Maire ?

Un Maire a de nombreuses responsabilités : c'est lui qui gère la commune et les équipements publics, comme le centre de loisirs, la salle Boris Vian ou encore les écoles. Il faut donc permettre aux enfants d'aller à l'école dans de bonnes conditions. Il faut aussi fournir les équipements souhaités par les habitants et prendre des décisions qui correspondent à ce que les gens attendent. Il s'agit aussi de dépenser l'argent collecté grâce aux impôts avec la meilleure gestion possible. Il est donc important de ne pas perdre le contact avec la population.

### Paolo - Quels sont vos projets pour La Salvétat ?

Le premier projet, qui est déjà en cours de réalisation, est celui d'équiper le stade de rugby de nouveaux vestiaires et d'une nouvelle tribune. Nous souhaitons également créer un cœur de ville qui serait un réel lieu de rassemblement. Nous mettrons en place un conseil municipal des jeunes et des pistes cyclables et voies piétonnes seront construites. Nous avons également le projet de remplacer les préfabriqués dans les écoles et de créer une aide au permis des jeunes, en échange de travaux d'intérêt général. Cependant, il est important de programmer ces dépenses dans le temps.

### Carla - Est-ce que c'est la première fois que vous êtes Maire ?

Oui, j'ai été élu pour la première fois en mars 2014. J'ai été candidat aux élections municipales de 2008 et je suis devenu conseiller municipal en 2010. Après avoir beaucoup travaillé, nous nous sommes présentés à nouveau aux

dernières élections municipales, où nous avons obtenu la majorité des voix.

### Antoine - Est-ce que c'était votre rêve quand vous étiez petit d'être Maire ?

Non, je ne peux pas dire que je rêvais d'être Maire quand j'avais votre âge. Cependant, mon parcours m'a mené vers cette fonction. Au collège, j'étais délégué de classe, c'est-à-dire que j'ai été élu par mes camarades pour les représenter. Au lycée, j'étais membre du foyer socio-éducatif. Dans ma vie professionnelle, je suis représentant du personnel, mon rôle est donc de défendre les salariés. J'ai également été impliqué dans des associations culturelles de La Salvétat.

### Camille - Pourquoi avez-vous voulu devenir Maire ?

A partir de 2008, j'ai été impliqué dans un groupe de personnes dont l'objectif était de porter un projet pour la commune. J'ai plus tard été désigné président de ce collectif par ses membres et ai été tête de liste aux dernières élections, ce qui veut dire que mon nom était le premier sur une liste de 29. Ce processus a été souhaité par les membres du collectif auquel j'appartenais.

### Benoît - Qu'est-ce que vous préférez dans votre métier ?

J'aime pouvoir mener un projet à son terme et donc tenir mes promesses. J'aime également le contact privilégié que j'ai avec la population. J'aime aussi pouvoir célébrer les moments heureux de la vie, comme les mariages par exemple. Enfin, j'aime organiser les commémorations comme celle du 8 mai, qui a eu lieu récemment ou encore la journée nationale de la résistance du 27 mai.

### William - Qu'est-ce que vous aimez le moins dans votre métier ?

Le Maire a un pouvoir de police sur la commune. Quand il se passe quelque chose comme un accident, des dégradations ou encore un incendie, on contacte la police pendant les horaires d'ouverture de la mairie. Mais de 20 heures à 8 heures du matin, ce sont les élus qui sont d'astreinte. Il faut donc intervenir quelle que soit l'heure. Il est aussi difficile de faire face aux moments malheureux de la vie ou encore à la détresse de certaines familles confrontées à des difficultés financières et une misère croissante.

### Mattéo - Au nom de toute la classe, je voudrais vous remercier de nous avoir reçus et d'avoir répondu à nos questions.

## Abandon projet de crèche Paradets

Ce projet, initié par la précédente équipe, concernait la construction d'une crèche collective de 45 places prévue sur l'espace vert central du lotissement des Paradets, pour un coût d'environ 1.800.000 € et 300.000 € de frais de fonctionnement. La décision d'abandonner cette réalisation est fondée sur les éléments suivants :

- Le lieu d'implantation a toujours été contesté par les riverains et par l'équipe majoritaire. En effet, le quartier des Paradets s'articule autour de son espace vert central qui ne doit pas disparaître sous les équipements publics,
- Selon le rapport de diagnostic « Enfance-Jeunesse » élaboré par le cabinet « Repères » : en cumulant les modes garde collectifs et individuels, la commune présente un taux de 97 places pour 100 enfants.

Ce diagnostic ayant conforté notre analyse, nous avons fait le choix le 16 mai dernier, lors d'une réunion avec la CAF et le Conseil Général, de stopper ce projet qui aurait pu mettre en difficulté l'activité professionnelle des nombreuses assistantes maternelles de notre commune.

La stratégie « Petite Enfance » a donc été réorientée en privilégiant :

- La création prochaine d'un Relais des Assistantes Maternelles (RAM) dont l'objectif est de permettre de mieux suivre l'activité des Assistantes Maternelles et l'évolution du nombre de places,
- Le recrutement d'assistantes maternelles auprès de la crèche familiale « La Farandole » afin de disposer d'une meilleure offre de garde bénéficiant de la tarification municipale.

## Information générale

Les parents qui souhaitent bénéficier d'une alerte compte Sabine de la cantine peuvent laisser leur adresse mail aux directrices de l'école à la rentrée scolaire.

# ASSOCIATIONS

## Entraide, partage & travail



### ENTRAIDE PARTAGE et TRAVAIL

Partenaire de la mairie de La Salvetat Saint-Gilles, l'Association Intermédiaire ENTRAIDE PARTAGE et TRAVAIL continue sa mission : le retour des demandeurs d'emploi vers le monde du travail.

L'association accueille les demandeurs d'emploi et leur propose des missions de travail ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour les amener sur le chemin de l'emploi durable. L'association prend en charge la partie administrative de l'employeur et procure aux utilisateurs de service à la personne des salarié(e)s qui les déchargent des travaux domestiques (ménage, repassage, garde d'enfant (+3 ans), petit bricolage, jardinage) rapidement et efficacement.

### TRAVAIL PARTAGE

L'association de Service à la Personne, TRAVAIL PARTAGE, née il y a plus de 20 ans, propose des salarié(e)s pour vous aider dans vos tâches quotidiennes. La professionnalisation de son personnel reste une volonté de l'association, et, dans ce cadre, une dizaine de salarié(e)s ont bénéficié fin 2013 d'une formation «entretien des vitres et baies vitrées» dispensée par un professionnel du nettoyage industriel. Trois personnes de l'effectif ont obtenu une qualification de «référént santé et sécurité au travail (SST)» afin d'assurer un environnement le plus sécurisé possible pour une meilleure qualité des mises à disposition. TRAVAIL PARTAGE prend en charge, non seulement vos tâches ménagères mais vous soulage aussi de toute la partie administrative de l'employeur.

### Nous contacter

#### Siège administratif

11 rue principale 31820 PIBRAC  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h30 à 17h30  
Tél. 05 61 86 78 22  
Fax 05 61 86 47 70  
contact@entraide-partage.com

#### Permanence

#### à la Salvetat Saint-Gilles

Point emploi, Av. St Exupéry  
Mardi de 9h30 à 11h30  
et jeudi de 14h à 16h  
Tél. 05 61 06 02 75

## P.E.LU.C.H.E.

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, l'association P.E.LU.CHE a organisé sa kermesse rebaptisée « P.E.LU.CHE en Fête ». Cette fête s'est déroulée le samedi 21 juin, dans la cour de l'école des 3 Chênes.

Ouverte aux enfants scolarisés dans les écoles des Petits Lutins et des Trois Chênes, ainsi qu'à leurs familles, cette journée s'est articulée autour d'une douzaine de petits jeux entièrement gratuits adaptés aux enfants (type chamboule-tout, pêche aux canards, tir au but...). Pour les récompenser de leurs efforts, et grâce aux gâteaux apportés par les parents des enfants du groupe scolaire, les enfants se sont vus offrir une part de gâteau, une boisson et des bonbons.

Cet évènement a été financé grâce à une tombola, dont le tirage a été effectué en fin d'après-midi, pour laquelle les commerçants de La Salvetat et des alentours ont spontanément offert des lots. Les sommes récoltées par la vente des tickets seront reversées aux coopératives scolaires des 2 écoles, comme toutes les actions organisées par l'association. Cette belle fête a été grandement appréciée par les enfants et leurs parents !

Nous souhaitons remercier vivement tous les acteurs de cette belle journée : les nombreux bénévoles parents d'élèves, les animateurs du centre de loisirs, la municipalité, les équipes enseignantes ainsi que leurs ATSEM, sans qui cet évènement serait impossible à organiser.

Merci à tous et à l'année prochaine !

Association P.E.LU.CHE  
(Parents d'Elèves des petits LUTINS et des 3 CHÊNES)  
lutins3chenes.over-blog.com  
association.peluche@gmail.com

## FLASHBACK

### Vide-grenier Atout Cœur

Le vide-grenier organisé par les bénévoles de l'association caritative « Atout Cœur Salvetat » a, cette année, battu tous les records de fréquentation avec 270 exposants et des milliers de visiteurs, une manifestation qui fait désormais partie des plus importantes du département.

Côté buvette et sandwiches il ne restait pratiquement plus rien et comme chaque année, les bénéfices seront destinés à améliorer le quotidien des familles les plus démunies de la commune.

### Les Petites Mains Salvetaïnes

Lors de la première rencontre des « Petites mains salvetaïnes », en mars dernier, nous avons passé une journée formidable. Elle regroupait des Salvetaïnes(es) talentueuses qui ont partagé leur passion avec un public surpris de voir un voisin ou une amie faire autant de belles choses. Les jeunes de la MJC, quant à eux, animaient la gestion du bar avec beaucoup d'enthousiasme. A la demande générale, nous pensons renouveler cette expérience, et vous présenterons de nouvelles surprises.

Maïthé B. ( Kréamano), Michel D. (Club SAM) et Laurence D. (Les touch' à tout)



# Cet été à la MJC

Les animateurs de l'Action Jeunes de la MJC accueillent les jeunes de 10 à 17 ans pendant tout le mois de juillet. Des sorties, séjours, mais également un accueil sur place sont prévus tout l'été.

L'accueil de la MJC est ouvert tous les jours de 14h00 à 18h00. C'est un espace d'échange et de partage.

Vous y trouverez un mur d'expression, un espace ludo-éducatif, du matériel sportif (ballons, table de ping-pong, babyfoot...) et un espace multimédia/audiovisuel (ordinateur, internet, consoles de jeux...).

Les matchs de l'équipe de France pendant la coupe du monde de football sont diffusés à la MJC.

Pour plus d'informations, contactez directement la MJC au 05.61.07.14.61 ou sur son site internet : [www.mjccameleon.com](http://www.mjccameleon.com)



## Séjour à Paris pour les 11 / 14 ans (lundi 21 - jeudi 24 Juillet)

Ce séjour de 4 jours et 3 nuits comprend l'hébergement en auberge de jeunesse, le transport en train et métro et les repas. Seulement 12 places disponibles.

Organisé par :  
MJC Caméléon - 05.61.07.14.61  
& MJC Léguévin - 05.34.57.46.38

## Agenda

### Semaine 1 (7 -11 Juillet)

- Séjour à Barcelone Du 7 au 11 - 250 €
- Stage de Futsal Du 7 au 9 - 5 €
- Olympiades Inter-MJC et grillades Jeudi 10 - 13 €

### Semaine 2 (15 - 18 Juillet)

- MJC fermée - Lundi 14
- Mini-séjour Cap Découverte Du 15 au 16 - 50 €
- Choix des activités - Mardi 15
- Mini-séjour Canoë & activités nature Du 17 au 18 - 50 €

### Semaine 3 (21 - 25 Juillet)

- Aqualudia Muret Lundi 21 - 6 €
- Fabrication de granités et piscine Mardi 22 - 3 €
- Tepacap Rieumes Mercredi 23 - 26 €
- Jeux extérieurs - Jeudi 24
- Parc australien + Carcassonne Vendredi 25 - 18 €

### Semaine 4 (28 Juillet - 1<sup>er</sup> Août)

- Base de loisirs de Gondrin Lundi 28 - 13 €
- Réserve africaine Sigean Mardi 29 - 17 €
- Piscine à Solomiac Mercredi 30 - 5 €
- Fabrication du goûter Jeudi 31 - 3 €
- Nuit à Bouconne, multisports Du 31 au 1<sup>er</sup>
- Sports collectifs - Vendredi 1<sup>er</sup>



## Les enfants font le show

Pour la 23<sup>ème</sup> année consécutive, Le festival Jeune Théâtre organisé par l'association Atelier Jeune Théâtre s'est tenu cette année du 2 au 7 juin à la salle Boris Vian.

Cette année, AJT a eu le plaisir de recevoir deux troupes extérieures : les ateliers Art en ciel de Montrabé et Théâtre d'Aujourd'hui de Launaguet. Ces rencontres permettent à nos jeunes théâtres d'échanger et de développer des relations interpersonnelles dans un climat de jeu et de créativité. Les enfants ont présenté avec brio et pour notre plus grand plaisir le spectacle qu'ils ont préparé tout au long de cette année théâtrale. Ce fut un vrai moment de partage, de bonne humeur et de rire qui a permis aux spectateurs de se détendre et surtout de passer un bon moment. Cette manifestation est significative de ce qui se vit au sein de nos ateliers tout au long de l'année. C'est aussi le bonheur pour chacun de s'exprimer sur une scène devant sa famille et les amis.

### S'inscrire à l'AJT

Les pré-inscriptions débuteront le 27 juin à la salle Aimé Césaire de 17h30 à 19h. Les inscriptions définitives auront lieu lors des permanences des 3 et 4 septembre de 17h30 à 19h à la salle Aimé Césaire. Nous serons également présents au Forum des Associations.



# Coupe de France de Warhammer 2014

Des équipes représentant toutes les régions de France sont venues le week-end du 17 et 18 mai 2014 à la salle Boris Vian de La Salvetat Saint-Gilles pour participer à la coupe de France de Warhammer 2014.

Après deux jours de compétition acharnée, tous les participants ont pu rentrer chez eux avec des souvenirs plein la tête mais aussi de nombreux cadeaux dont notamment de bons produits de notre région.

Félicitations à l'équipe Ile-de-France 1 qui a remporté cette coupe de France 2014 ici à la Salvetat Saint-Gilles ! Suivie par l'équipe Ligue Rhône-Alpes 1 puis l'équipe Nord-Pas-de-Calais 2. Nous sommes très heureux des premiers retours des participants qui sont très positifs et qui nous encouragent pour nos futurs événements.

Toute l'équipe organisatrice souhaite remercier vivement la mairie

pour le soutien qu'elle a su nous apporter pour mener à bien ce projet et assurer un événement de qualité.

Merci à Monsieur le Maire ainsi qu'à ses adjoints qui sont venus pour la remise des prix.

Merci aussi aux personnels de la mairie qui nous ont aidés à la préparation, à la communication ainsi qu'à la mise en place de la salle.

Merci enfin aux nombreux visiteurs qui sont passés nous voir pendant ces deux jours.

***N'hésitez pas à venir à notre rencontre lors de notre prochain événement : notre tournoi annuel qui aura lieu le 4 et 5 octobre 2014 à la salle Boris Vian. Ou alors sur notre forum internet : [www.ork-n-roll.fr](http://www.ork-n-roll.fr)***





# RCSP

## Bilan d'une saison 2013/2014 satisfaisante

Monsieur TEULET, président du Racing Club La Salvetat Plaisance, revient sur sa 1<sup>ère</sup> saison à la tête du RCSP.

Les jeunes de l'école de rugby ont suivi les entraînements et les compétitions avec assiduité et intérêt. Placés sous la responsabilité de Philippe GADAL et Éric BORDE (responsables de l'école de rugby), ils étaient 210 cette saison, entourés par de nombreux éducateurs compétents et des parents (merci à eux pour leurs disponibilités).

Félicitations aux cadets, ces jeunes sortis fraîchement de l'école rugby ; de par leurs jeunes âges, ils ont su se confronter à des équipes plus aguerries et se sont tout de même qualifiés.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette saison et partagé les valeurs rugbyistiques qui nous animent. La saison prochaine se profile bien... Rendez-vous en Août pour de nouvelles aventures. Tous nouveaux bénévoles sont les bienvenus au RCSP.

### Quelques résultats

En entente avec ST LYS en *juniors*, les jeunes ont évolué en championnat PHILIPONEAU. Un parcours correct avec une qualification au bout qui a permis l'acquisition d'expérience même si cette dynamique s'est arrêtée prématurément.

**Groupe Seniors** : la réserve, après avoir été qualifiée en championnat Midi-Pyrénées, s'est vue priver de la finale en s'inclinant dans le dernier carré contre Auterive.

Qualification également de *l'équipe fanion* ; elle a décroché la 2<sup>ème</sup> place de la poule. Schéma identique à la saison dernière : élimination en 1/4 de finale championnat Midi-Pyrénées et match perdu en barrage du championnat de France.

### Une grande réussite sur toutes les diverses manifestations organisées

- **Le Tournoi Vignères fin septembre avec plus de 1800 enfants sur 2 jours**
- **Une bonne participation au loto début janvier**
- **Des organisations de matchs de phases finales réussis sur nos installations**
- **Un challenge 1<sup>er</sup> pas avec plus de 1200 enfants.**



# Fête locale de la Salvetat Saint-Gilles

## les 29,30 et 31 août 2014

Comme chaque année la fête locale de la commune s'articulera autour de la fête foraine pour petits et grands et de nombreuses animations la journée (les détails seront sur le site de la mairie.)

### Programme des soirées

#### Vendredi 29 Août

**Moules frites avec l'association Atout Cœur**  
 Cette année, la traditionnelle soirée moules-frites organisée par l'association Atout Cœur à l'occasion des festivités locales aura lieu le vendredi 29 août. **Réservations dès à présent au 05.61.86.33.18 ou au 06.89.94.20.90 attention, nombre de places limité)**

**A partir de 19 h**  
**Concert - Les Bouillants**



C'est une équipe à géométrie variable constituée de compagnons de route. Qu'ils soient en duo, trio, quartet... une vague de chaleur assaille le public condamné à secouer les guibolles. Leur allégresse communicative et leur goût pour les musiques populaires du monde entier (musique d'Amérique latine, klezmer, swing New Orleans, en passant par du rocksteady Jamaïcain, de la valse...) ne laissent personne de marbre car l'objectif premier de ce combo toulousain est de faire danser, chanter et encore danser jusqu'à épuisement.

*Le combo «de base» :*  
*Camille Artichaut : clarinette, chant*  
*Fabio Binard : accordéon, guitare, chant*  
*Ugo Guari : batterie, chant*

#### Samedi 30 Août

**A partir de 20 h**  
**Joe's Funky Business (JFB's)** est né de la volonté de Joe Klimek, batteur américain de Chicago et français d'adoption. Ce musicien puriste, attaché aux racines du RnB, a réussi le pari fou de réunir des musiciens d'exception : Le résultat est divinement surprenant. Ils se délectent à vous faire partager leur passion commune, la soul music.



**Vers 22 h 30**  
**Feu d'artifice**  
 Sur fond de nuit noire la couleur explose et éclate en féerie. Le 30 août les maîtres du feu vous présenteront des tableaux innovants et inédits : le carrousel des émaux, les serpentes, les candélabres magiques, les bijoux étincelants, les paillettes multicolores, les brillants de Jupiter... pour finir dans une apothéose de couleurs.

**A partir de 23h 30**

#### DJ Paikan

Bien connu de la scène toulousaine, Paikan est un des représentants des musiques groove de tous poils avec une nette tendance 60's & 70's. Afro Funk & Afro Beat, Sitar Groove, Funk & Soul, il saupoudre ses sets de tubes intemporels aux rythmes ravageurs.  
*Références : Le Bikini, le Summer fest, Afters du Rio Loco, Carnaval de Toulouse...*

#### Dimanche 31 Août

**A partir de 20 heures**  
**Un bal musette ?**

Et oui, ça existe encore ! Et ici, c'est même un bal moderno-musette!  
 Qézaco? C'est un bal qui emprunte avec délice dans un répertoire de plus d'un siècle de danses populaires, mais qui se sent résolument contemporain, en intégrant les influences des musiques du monde et en laissant l'improvisation égayer ces danses.  
 Les musiciens ? Florian Demonsant (Pulcinella, Bey Ler Bey Trio, ...) et Alexandre Piques (La Marmaille, l'Orchestre de Mlle Durin,...), avec leurs accordéon et batterie, essence du son «musette». Parfois la voix viendra chanter un refrain.



## FLASHBACK

### Fête de la musique

Pour sa première édition la fête de la musique a été particulièrement réussie, un grand merci aux associations Atout Cœur et King Louis pour leur participation active et le bon déroulement de la journée, merci aussi à tous ceux qui sont venus participer à la scène ouverte... De nombreux Salvetaïns sont venus danser sur la Place Jean-Jaurès, beaucoup d'échanges et de convivialité qui ont fait de ce solstice d'été un moment privilégié et un grand succès populaire.



# Expression Libre Juillet 2014

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

## Groupe d'opposition LA SALVETAT ENSEMBLE

Un grand merci à tous les Salvétains qui nous ont accordé leur confiance au mois de mars. Vous êtes nombreux à nous témoigner régulièrement votre reconnaissance et votre soutien, c'est encourageant.

### DES RAISONS D'ÊTRE INQUIET

Il ya quelques années nous avons été confrontés à deux faillites successives des finances de la commune que ne peut ignorer cette nouvelle majorité, alors aux responsabilités pour certains leaders. Il nous aura fallu près de dix ans pour sortir de cette situation et retrouver un équilibre budgétaire afin d'engager les travaux nécessaires et répondre aux besoins des Salvétains. Nous y sommes parvenus au prix d'efforts considérables : les Salvétains s'en souviennent. Nous avons laissé au mois de mars une situation financière saine et équilibrée sans modifier pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive, la fiscalité locale.

### COMBIEN DE TEMPS CELA VA-T-IL DURER ?

Le classement par un triple A des instances financières et institutionnelles a souligné cette performance au point de figurer parmi les communes les mieux gérées du département en 2013. Cette situation amène les banques aujourd'hui à faire l'assaut de la collectivité pour contracter de nouveaux emprunts. **ATTENTION.** Nous avons laissé une situation financière saine, une dette relativement faible, et un trésor de "guerre" pour les mauvais jours, au mois de mars dernier.

Les aides du Conseil Général et de la Région se réduisent consi-

dérablement dans toutes les communes, souvent au point de disparaître complètement. **Toutes les communes n'y sont pas préparées.** A cela s'ajoute la réduction importante des aides de l'Etat aux collectivités locales pour participer à l'effort de redressement des finances du pays, afin d'économiser chaque année plus de 15 milliards d'euros sur les collectivités locales.

Que l'on soit Communiste, Front de Gauche, que l'on soit membre de la Ligue Communiste Révolutionnaire, Socialiste ou bien UMP/UDI, ou que l'on soit un simple sympathisant, à La Salvetat, on ne peut ignorer cette situation, surtout quand on est aux responsabilités. Cela risque de devenir très difficile pour beaucoup de Salvétains, qui payent déjà pour beaucoup d'entre eux, beaucoup d'impôts.

**Le pragmatisme doit l'emporter sur l'idéologie ; le bon sens et la raison sur l'amateurisme.** Est-ce que cette nouvelle majorité en a conscience ? Nous en doutons. Pour tenter d'en faire porter la responsabilité sur leurs prédécesseurs, la nouvelle majorité envisage de solliciter une expertise extérieure (payante), pour parvenir sans doute à faire dire aux chiffres ce qu'ils espèrent, et échapper ainsi aux critiques des Salvétains pour les futures hausses d'impôts au regard de leur fonctionnement actuel et de leurs engagements. **ATTENTION.**

En ce qui nous concerne, les Salvétains peuvent compter sur nous pour les tenir informés.

*Philippe Dauvel – LA SALVETAT ENSEMBLE*

## Groupe d'opposition CAP AVENIR

Nous tenons tout d'abord à remercier les Salvétaines et les Salvétains qui nous ont témoigné leur confiance en votant pour Cap @venir aux dernières élections municipales, et nous ont ainsi permis d'accéder au mandat de conseillers municipaux. Nous serons à leur disposition durant les six prochaines années et nous nous engageons pour La Salvetat à incarner une opposition constructive et dynamique.

Il m'a semblé naturel de faire une rétrospective des deux dernières élections. En effet je ne cache pas la déception qu'elles m'ont causé, même si en tant que républicain, je respecte ces suffrages. Le groupe majoritaire est stupéfiant par son absence de cohésion. À peine élus, certains colistiers de BVS complotent afin de prendre la place du Maire et s'écharpent sur leurs indemnités. Et que penser du fait que quelques jours après les élections un adjoint rende discrètement visite à notre ancien Maire ?

Ces antagonismes ont déjà provoqué une énorme bévue. Un tract inutilement anonyme qui critique nommément les deux Maires des plus importantes villes de notre Communauté de Communes, ainsi que notre Conseillère Générale. Cette brutalité inutile interfèrera obligatoirement sur nos prochaines subventions et sur les bonnes relations nécessaires aux fonctions d'élus.

Je suis également attristé du résultat des élections européennes : plus de 21% de Salvétains ont voté pour un parti national populiste. Que ce soit par crainte ou par défi, ce choix a de graves conséquences. À quelques

mois d'intervalle, les Salvétains ont voté pour les extrêmes, gauche puis droite. Il est d'ailleurs inconcevable que Monsieur le Maire ne se soit pas prononcé sur cette hérésie...

Il est urgent que notre nouveau Maire face preuve d'autorité afin de rétablir un climat de confiance et de quiétude nécessaire aux travaux du Conseil Municipal. Il est compréhensible que l'équipe majoritaire soit troublée par la requête émise par le Maire sortant pour faire annuler les élections municipales. La justice doit maintenant rendre sa délibération, sans aucune interférence. Dans l'attente, l'équipe majoritaire a toute légitimité. Seul le jugement nous éclairera sur cette triste affaire.

Pour l'heure, l'équipe majoritaire se doit de ne pas se disperser. L'urgence est d'organiser la circulation sur notre commune. Les travaux conjoints de la nouvelle centrale d'épuration et du futur centre commercial « Val Tolosa » vont bloquer notre commune. BVS c'est toujours opposé à ce centre commercial : aujourd'hui ils sont au pied du mur...

Le groupe Cap @venir reste à votre disposition afin de poursuivre au maximum notre programme. J'ai un profond plaisir à travailler avec ce groupe et je suis très fier de leurs actions.

*Cap @venir*

*Jean-Louis CESSÉS*

*EBarres.JLCesses.Cap.A.Venir@gmail.com*

# Tribune libre

Sur cette page la parole est aux Salvétains

Vous pouvez venir en mairie pour toute question  
ou nous envoyer vos réflexions à l'adresse suivante :  
**[parolesalvetains@lasalvetat31.com](mailto:parolesalvetains@lasalvetat31.com)**

Vos articles seront publiés sur cette page.

L'équipe municipale est en train de travailler sur la  
mise en place des comités de quartiers avec un ou  
deux élus référents.

